MODE D'EMPLOI POUR ACCEDER A SON COMPTE USAGER POUR LES PARTICULIERS ET CREER UNE CARTE D'ACCES DEMATERIALISEE

1- Accéder à son compte usager





https://gided.fr/CCPI/GidedSECURE/ Authentification/RéinitialiserMotDePasse/

	Saisir votre nouveau mot de passe
1	Saisir le numéro de compte
	Saisir votre mot de passe 👁

- Si votre adresse mail n'a pas été communiquée au service Déchets, pour cet usage (RGPD), merci de contacter le service au 02 98 84 41 13 ou <u>décheteries@ccpi.bzh</u> en précisant votre nom, numéro de compte déchèterie ou adresse.
- 2. Vous recevez un mail avec votre numéro de compte (à conserver)
- 3. Cliquez sur le lien dans ce mail valide 24 heures
- 4. Saisissez votre mot de passe dans le champs et confirmez-le dans le champs en-dessous
- Après redirection vers <u>gided.fr/CCPI/GidedSECURE</u>, « je possède mes identifiants » : indiquez alors votre numéro de compte et votre mot de passe

Vous êtes maintenant connectés à votre espace usager pour consulter le nombre de passages en déchèterie pour l'année civile en cours.

2- Générer avec son smartphone une « carte dématérialisée »

La création d'une carte d'accès dématérialisée n'est possible que pour les <u>particuliers</u> équipés de <u>smartphones sous Android</u> (ne fonctionne pas sur les iphones d'Apple).





Vous obtenez l'application suivante :



Etape 2 - Demander l'activation de sa « carte dématérialisée »



Etape 3 - Utiliser sa carte dématérialisée sur la borne d'accès à la déchèterie

Votre carte dématérialisée ne sera activée que le lendemain de votre demande.



Ouvrez l'application « STid Mobile ID » sur votre smartphone, activez votre **Bluetooth** et présentez votre smartphone devant le lecteur.

